

# DECISION DU MAIRE

N° 059

DATE

24 janvier 2023

**Attribution des deux lots du marché n° 22-105 relatif à l'achat et la livraison d'étiquettes RFID, films de protection et équipements des documents pour les bibliothèques de la Ville**

Le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-22, 4<sup>ème</sup> alinéa et L. 2131-1 et suivants,

Vu le Code de la commande publique, notamment les articles R. 2123-1 et suivants,

Vu la délibération n° 2 du Conseil municipal du 11 juillet 2022 portant délégations accordées par le conseil municipal au Maire,

Vu le budget communal,

Vu le rapport d'analyse des services,

Considérant l'avis d'appel public à la concurrence publié au Bulletin officiel des annonces des marchés publics, en date du 3 décembre 2022, annonce n° 22-160186, et sur le site achatpublic.com du 3 décembre 2022 au 27 décembre 2022,

Considérant qu'il a été reçu 3 offres,

N° pli	Nom du candidat	N° de lot
1	PANTRA	1
2	EURE FILM	2
3	NEDAP FRANCE	1

Considérant qu'à l'issue de la procédure, le pouvoir adjudicateur a décidé, lors de sa séance d'attribution de la Commission de validation des marchés à procédure adaptée du 19 janvier 2023, d'attribuer les marchés aux sociétés suivantes :

LOT	CANDIDATS RETENUS	MONTANT DE L'OFFRE EN € HT
Lot 1 : Etiquettes RFID	PANTRA	1 846,32 € <input checked="" type="checkbox"/> Montant du DQE
Lot 2 : Films protection et équipements de documents	EURE FILM ADHESIFS	10 770,28 € <input checked="" type="checkbox"/> Montant du DQE

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

D'attribuer les lots du marché n° 22-105 relatif à l'achat et la livraison d'étiquettes RFID, films de protection et équipements des documents pour les bibliothèques de la Ville et de fixer les dépenses définies comme suit :

<b>LOT / MARCHÉ</b>	<b>ATTRIBUTAIRES</b>	<b>MONTANT ANNUEL MAXI EN € HT (accord-cadre à bons de commande)</b>
Marché n° 22-105A : Lot n° 1 : Etiquettes RFID	PANTRA 5 rue de Castiglione 75001 PARIS	20 000 € HT
Marché n° 22-105B : Lot n° 2 : Films protection et équipements de documents	EURE FILM ADHESIFS Les Bruyères du Coudray 27240 SYLVAINS LES MOULINS	20 000 € HT

**Article 2 :**

Le marché est conclu pour une période de 12 mois, reconductible trois fois pour la même durée, à compter de la date de réception de la notification.

**Article 3 :**

D'imputer les dépenses de fonctionnement afférentes à ce marché sur les crédits inscrits au budget, nature : 6068 - fonction : 321.

**Article 4 :**

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité (publication, affichage ou notification), auprès du Tribunal Administratif de Versailles (56, avenue de Saint-Cloud, 78000 Versailles) ou par voie dématérialisée, sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 5 :**

Une ampliation de la présente décision sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saint-Germain-en-Laye.

**Le Maire,  
Vice-Présidente de la Communauté Urbaine  
Grand Paris Seine et Oise,  
Conseillère régionale d'Île-de-France,**

**#signature#**

**Sandrine BERNO DOS SANTOS**